



FORMULE ÉCOLE DE TENNIS ADULTE ANNÉE 2024/2025

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Nationalité : _____

Sexe : Femme Homme Taille vêtement : _____

E-mail : _____ Classement : _____

Adresse : _____ Profession : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphones : domicile _____ portable _____

blagnacais non- blagnacais

GROUPES	COURS TERRAINS EXTÉRIEURS	COURS TERRAINS INTÉRIEURS	ENTRAÎNEMENT ÉQUIPE EXTÉRIEUR	ENTRAÎNEMENT ÉQUIPE INTÉRIEUR
tarif total	538 € / 600 €	616 € / 678 €	538 € / 600 €	616 € / 678 €

ce tarif comprend

cours	287 €	365 €	287 €	365 €
adhésion	218 € / 280 €	218 € / 280 €	218 € / 280 €	218 € / 280 €
licence	33 €	33 €	33 €	33 €
Volume horaire	1h15	1h15	1h30	1h30
Nb semaines	30 minimum	30 minimum	30 minimum	30 minimum

Classement _____ 15/4 minimum

Créneaux [Veuillez sélectionner vos créneaux via ce lien](#)

INSCRIPTIONS 2 TOURNOIS OPEN OFFERTES
INSCRIPTION TOURNOI INTERNE OFFERTE
T-SHIRT DU CLUB OFFERT
SUPPLÉMENT ADHÉSION INTÉRIEUR : 90 €
30 € DE BON D'ACHAT POUR DES CHAUSSURES AU PROSHOP

Je soussigné (nom, prénom) _____, ou éventuellement si l'adhésion concerne un mineur agissant en qualité de représentant légal de _____:

sollicite l'adhésion au Blagnac Tennis Club

reconnait que l'adhésion au Blagnac Tennis Club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération française de tennis (FFT) ;

reconnait avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence ;

reconnait avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel ;

atteste être en possession d'un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique du tennis, y compris en compétition,

autorise le Blagnac Tennis Club, pour sa communication interne et / ou externe, à utiliser, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site Internet du club).

reconnait l'absence de responsabilité du club vis à vis de l'enfant en dehors des heures de cours indiquées.

École de Tennis :

Pour les mineurs inscrits à l'Ecole de tennis, (rayer la mention inutile)

autorise ou n'autorise pas mon enfant à rentrer seul après les cours de tennis

autorise ou n'autorise pas les éducateurs du Blagnac Tennis Club à prendre les dispositions qu'ils jugeraient nécessaire en cas d'accident survenu pendant son activité au sein du club

atteste que chacune des rubriques du questionnaire « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières » a donné lieu à une réponse négative (dans le cadre de l'article 193 des Règlements Sportifs de la FFT pris en application des articles D. 231-1-4-1 et A. 231-3 du Code du Sport)

L'adhésion au Club entraîne de facto l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis [dont ses organes déconcentrés (Ligues et Comités Départementaux)].

Le Club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique) pour des finalités fédérales (notamment l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Club et la FFT.

Par ailleurs, acceptez-vous de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (billetteries pour RG et le BNP Paribas master, ...) et de ses partenaires : oui non

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1979, le licencié dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Pour l'exercice de ces droits, l'utilisateur est invité à s'adresser par courriel à : cilfft@fft.fr Il peut aussi écrire à la FFT, contact informatique et libertés, 2 avenue Gordon Bennett - 75116 Paris. Le membre peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement le concernant et trouver des informations sur ses droits et devoirs auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

NOTICE D'INSCRIPTION

ÉTAPE 1 - Remplir la feuille d'inscription et nous l'envoyer par mail

ÉTAPE 2 - Payer en ligne en cliquant sur la formule choisie

ÉTAPE 3 - Sélectionner votre créneau

ÉTAPE 4 - Installer l'application "Mon Club" en suivant les instructions reçues par mail

Le paiement en trois fois sans frais se fait uniquement en ligne

Le paiement par chèque bancaire n'est plus accepté

RÈGLEMENT

cadre réservé à l'administration

DATE RÈGLEMENT :

ESPÈCES

CARTE BLEUE

CHÈQUE VACANCES